



## DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIÉE EN VERTU DU TRAITE DE COOPERATION EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)

<p>(51) Classification internationale des brevets <sup>5</sup> : <b>C12M 1/20, C12Q 1/04</b></p>	<p><b>A3</b></p>	<p>(11) Numéro de publication internationale: <b>WO 92/21748</b> (43) Date de publication internationale: 10 décembre 1992 (10.12.92)</p>
<p>(21) Numéro de la demande internationale: PCT/CH92/00058 (22) Date de dépôt international: 26 mars 1992 (26.03.92) (30) Données relatives à la priorité: 1523/91-7      23 mai 1991 (23.05.91)      CH (71) Déposant (pour tous les Etats désignés sauf US): MILIAN INSTRUMENTS S.A. [CH/CH]; Route du Vélodrome 35, CH-1228 Plan-les-Ouates (CH). (71)(72) Déposant et inventeur: ENGELBRECHT, Eduard [NL/CH]; Chemin du Devin 98-1, CH-1012 Lausanne (CH). (74) Mandataire: CHRISTEN, André; Milian Instruments S.A., Route du Vélodrome 35, CH-1228 Plan-les-Ouates (CH).</p>		<p>(81) Etats désignés: AT (brevet européen), BE (brevet européen), CA, CH (brevet européen), DE (modèle d'utilité), DE (brevet européen), DK (brevet européen), ES (brevet européen), FR (brevet européen), GB (brevet européen), GR (brevet européen), IT (brevet européen), LU (brevet européen), MC (brevet européen), NL (brevet européen), SE (brevet européen), US. <b>Publiée</b> <i>Avec rapport de recherche internationale.</i> <i>Avec revendications modifiées et déclaration</i> (88) Date de publication du rapport de recherche internationale: 7 janvier 1993 (07.01.93) <b>Date de publication des revendications modifiées et déclaration:</b> 18 février 1993 (18.02.93)</p>
<p>(54) Title: MULTIPLE SECTION CULTURE MEDIUM SUPPORT AND COMPLEMENTARY ELECTIVE CULTURE MEDIUMS</p>		
<p>(54) Titre: SUPPORT POUR MILIEUX DE CULTURE COMPARTIMENTE ET MILIEUX DE CULTURE ELECTIFS COMPLEMENTAIRES</p>		
<p>(57) Abstract</p>		
<p>Multiple section culture medium support, filled or not with complementary (micro)biological culture mediums. The invention provides for doubling of the walls separating the culture medium-bearing portions. It also provides for the division of the support into various sized sections to include at least one smaller section for filling with a selective medium and at least one larger section, for filling with an elective medium. A novel elective culture medium is developed for this purpose, and contains, in particular, an acidity indicator and saccharose and/or lactose, or mannitol. Said elective culture medium is rendered elective in relation to Gram Negative bacteria by the addition of clindamycine or lincomycine and, for some applications, by the addition of a macrolide and/or a substance inhibiting the growth of enterococci and/or levuriform germs and fungi.</p>		
<p>(57) Abrégé</p>		
<p>Support multicompartimenté pour milieux de culture, rempli ou non de milieux de culture (micro)biologiques complémentaires. Il est prévu le doublement des cloisons qui séparent les secteurs portant les milieux de culture, comme il est prévu la division du support en des compartiments de dimensions différentes, de manière à ce qu'il comporte au moins un compartiment plus petit que les autres, destiné à être rempli d'un milieu sélectif et au moins un compartiment plus grand que les autres, destiné à être rempli d'un milieu électif, un milieu de culture électif nouveau étant mis au point à cette fin, contenant notamment un indicateur d'acidité et du saccharose et/ou du lactose, ou du mannitol et rendu électif à l'égard des bactéries à gram négatifs par l'adjonction de clindamycine ou de lincomycine et, pour certaines applications, d'un macrolide et/ou d'une substance inhibant la croissance d'entérocoques et/ou de germes levuriformes et de champignons.</p>		

**UNIQUEMENT A TITRE D'INFORMATION**

Codes utilisés pour identifier les Etats parties au PCT, sur les pages de couverture des brochures publiant des demandes internationales en vertu du PCT.

<b>AT</b>	Autriche	<b>FI</b>	Finlande	<b>MN</b>	Mongolie
<b>AU</b>	Australie	<b>FR</b>	France	<b>MR</b>	Mauritanie
<b>BB</b>	Barbade	<b>GA</b>	Gabon	<b>MW</b>	Malawi
<b>BE</b>	Belgique	<b>GB</b>	Royaume-Uni	<b>NL</b>	Pays-Bas
<b>BF</b>	Burkina Faso	<b>GN</b>	Guinée	<b>NO</b>	Norvège
<b>BG</b>	Bulgarie	<b>GR</b>	Grèce	<b>NZ</b>	Nouvelle-Zélande
<b>BJ</b>	Bénin	<b>HU</b>	Hongrie	<b>PL</b>	Pologne
<b>BR</b>	Brsil	<b>IE</b>	Irlande	<b>PT</b>	Portugal
<b>CA</b>	Canada	<b>IT</b>	Italie	<b>RO</b>	Roumanie
<b>CF</b>	République Centrafricaine	<b>JP</b>	Japon	<b>RU</b>	Fédération de Russie
<b>CG</b>	Congo	<b>KP</b>	République populaire démocratique de Corée	<b>SD</b>	Soudan
<b>CH</b>	Suisse	<b>KR</b>	République de Corée	<b>SE</b>	Suède
<b>CI</b>	Côte d'Ivoire	<b>LI</b>	Liechtenstein	<b>SK</b>	République slovaque
<b>CM</b>	Cameroun	<b>LK</b>	Sri Lanka	<b>SN</b>	Sénégal
<b>CS</b>	Tchécoslovaquie	<b>LU</b>	Luxembourg	<b>SU</b>	Union soviétique
<b>CZ</b>	République tchèque	<b>MC</b>	Monaco	<b>TD</b>	Tchad
<b>DE</b>	Allemagne	<b>MG</b>	Madagascar	<b>TG</b>	Togo
<b>DK</b>	Danemark	<b>ML</b>	Mali	<b>UA</b>	Ukraine
<b>ES</b>	Espagne			<b>US</b>	Etats-Unis d'Amérique

**REVENDEICATIONS MODIFIEES**

[reçues par le Bureau international le 14 janvier 1993 (14.01.93);  
revendications 1-4 modifiées; autres revendications inchangées (3 pages)]

- 1: support pour milieux de culture, caractérisé en ce qu'il est divisé par des fentes en au moins deux secteurs délimités par des cloisons non interliées au travers des fentes.
- 2: support pour milieux de culture, caractérisé en ce qu'il consiste en le fond d'une boîte munie d'un couvercle et qui est divisé en un ou deux grands secteurs et un, ou deux, ou trois secteurs plus petits, tous destinés à recevoir des milieux de culture complémentaires, par des cloisons qui s'insèrent directement l'une dans l'autre à des angles d'au moins 90° et qui dépassent le niveau prévu des milieux sans atteindre la hauteur de la parois de la boîte.
- 3: support pour milieux de culture, caractérisé en ce qu'il est divisé en plusieurs secteurs, destinés à recevoir des milieux de culture complémentaires, qui n'ont pas tous les mêmes dimensions, sont séparés entre eux par des fentes et délimités par des cloisons qui longent parallèlement les fentes et sont interliées de façon à ce que les fentes sont closes sur toute leur longueur.
- 4: support pour milieux de culture selon une ou plusieurs des revendications précédentes, caractérisé en ce que les secteurs sont munis de milieux de culture microbiologiques électifs et/ou sélectifs complémentaires.
- 5: support pour milieux de culture selon la revendication 4, caractérisé en ce qu'il est muni d'une combinaison de milieux de culture comprenant un milieu électif à l'égard des bactéries à gram négatifs, ainsi qu'un milieu électif à l'égard de plusieurs germes à gram positifs, permettant la croissance des staphylocoques, des streptocoques et de *Listeria monocytogenes* en particulier, et un milieu sélectif à l'égard des espèces pathogènes de Neisseriaceae et/ou des germes levuriformes.

6: support pour milieux de culture selon la revendication 4, caractérisé en ce qu'il est muni d'une combinaison de milieux de culture comprenant un milieu électif à l'égard des bactéries à gram négatifs, ainsi qu'un milieu électif à l'égard des staphylocoques, et électif ou non à l'égard des streptocoques et/ou des Neisseriaceae species, et/ou des germes levuriformes, et un milieu sélectif à l'égard des entérocoques.

7: support pour milieux de culture selon la revendication 4, caractérisé en ce qu'il est muni d'une combinaison de milieux de culture comprenant un milieu électif à l'égard des bactéries à gram négatifs, ainsi qu'un milieu électif à l'égard des staphylocoques et électif ou non à l'égard des streptocoques et/ou de Listeria monocytogenes, et un milieu sélectif à l'égard des mycoses, y compris les Candida et Saccharomyces species.

8: support pour milieux de culture selon une des revendications 4 à 7 comprenant un grand secteur muni d'un milieu de culture enrichi ou non de sérum sanguin et/ou d'autres facteurs promoteurs de croissance bactérienne, caractérisé en ce qu'il est rendu électif à l'égard des bactéries à gram négatifs par l'adjonction de clindamycine ou de lincomycine et/ou un ou plusieurs autre(s) antibiotiques et/ou chimiothérapeutiques.

9: support pour milieux de culture selon une des revendications 4 à 7 comprenant un grand secteur muni d'un milieu de culture électif à l'égard des bactéries à gram négatifs, enrichi ou non de sérum sanguin et/ou d'autres facteurs promoteurs de croissance bactérienne, et/ou une ou plusieurs substances inhibant la croissance d'entérocoques et/ou de mycoses, y compris les champignons et les Candida et Saccharomyces species, caractérisé et ce qu'il contient en plus de la clindamycine ou de la lincomycine, et/ou un macrolide, du saccharose et/ou du lactose, ou du mannitol et un colorant indicateur d'acidité.

10: support pour milieux de culture selon une des revendications 4 à 7 comprenant un grand secteur muni d'un milieu de culture enrichi ou non de sérum sanguin et/ou d'autres facteurs promoteurs de croissance bactérienne et/ou une ou plusieurs substances inhibant la croissance de mycoses, y compris les Candida et Saccharomyces species et/ou de la L-lysine, caractérisé en ce qu'il contient en plus un produit sulfuré et un sel ferrique, convenables pour la mise en évidence d'une éventuelle formation d'hydroxyde de soufre, un colorant indicateur de pH, du lactose et/ou du saccharose, ou du mannitol et qu'il est rendu électif à l'égard des bactéries à gram négatifs par l'adjonction de clindamycine ou de lincomycine et/ou d'une ou plusieurs autres antibiotiques, ou du cristal-violet.

**DECLARATION SELON L'ARTICLE 19**

- concernant la première revendication:

référence est faite au Dictionnaire des Synonymes de LAROUSSE, (édition 1973), qui donne les définitions suivantes:

"séparer: c'est, de la façon la plus générale, faire que plusieurs choses ne sont plus ensemble,

diviser n'implique, par contre, qu'une chose, que l'on resout en parties",

ainsi qu'au MICRO ROBERT, Dictionnaire du Français primordial, (éd. 1971), qui précise encore le verbe séparer de la manière suivante:

"faire cesser une chose d'être avec une autre".

Il est donc évident que le support qui fait l'objet de cette revendication est resolu en plusieurs parties, constituant les secteurs délimités par des cloisons et que la fente a pour effet de faire cesser les cloisons adjointes d'être ensemble. Ces cloisons ne sont donc pas interliées, ceci en opposition à ce qui est prévu dans la troisième revendication.

- concernant la deuxième revendication:

de l'une part la description prévoit la division du support en plusieurs secteurs qui n'ont pas tous les mêmes dimensions, par des cloisons qui se joignent à des angles d'au moins  $90^{\circ}$  (page 2, lignes 19, 20, 26-37, fig. 3-8); de l'autre part, les cloisons dépassent le niveau prévu des milieux, mais sans atteindre la hauteur de la parois de la boîte (page 3, lignes 1-5, fig. 1 et 2). De plus, les milieux sont complémentaires.

- concernant la troisième revendication:

Il ressort de la page 2, lignes 3 et 15-18 et des fig. 5-8, que les secteurs n'ont pas tous les mêmes dimensions et que les cloisons qui les délimitent longent parallèlement les fentes. De plus, les milieux prévus sont complémentaires.

Les nouvelles revendications 1, 2 et 3 précisent ces différents aspects, la revendication 4 est complétée.